



REGLEMENT DE LA COURSE DE CAISSES A SAVON

DU 30 JUIN 2019 A DAMPARIS

www.asduvolant.fr

Conditions et règlements officiels mai-2019

L'association « Les as du volant » organise une course de caisses à savon sur la commune de DAMPARIS (39500) le 30 juin 2019. Cette course commence à partir de 13h00*, vérifications techniques des véhicules à partir de 12h30.

**Les horaires officiels seront affichés sur le site internet : <http://www.asduvolant.fr/>*

ART 1. DEFINITION DE LA CAISSE A SAVON

La caisse à savon est un véhicule sur roues possédant un système de direction, un système de freinage et doit être dépourvue de moteur. Le pilote doit pouvoir maîtriser la direction de l'engin. La fabrication de la caisse à savon doit être artisanale.

Les contraintes de construction sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité des participants. Pour autant, il faut veiller à ce que la caisse à savon ne présente aucun danger pour l'équipage et les spectateurs. Afin de limiter ces dangers, voici quelques recommandations techniques qui devraient limiter les risques d'accident.

- **Dimensions et poids** : une caisse à savon doit être de poids et taille raisonnables (2m de large et 3m de long maximum). Afin de limiter les risques de déséquilibre, une hauteur maximale de 1,50m est recommandée, une garde au sol de 30cm favorise la tenue de route. Le conducteur doit être assis au plus près du châssis.
- Le poids **maximal** autorisé est de **100Kg à vide environ**.
- **Roues** : C'est un des éléments les plus importants de la construction. Elles devront être de bonne qualité et de préférence gonflables (pour des raisons de sécurité, **les roues d'automobiles sont interdites**, privilégier les roues de vélo, de scooter, de cyclomoteur, de brouette, de tondeuse, etc...).
- **Remorquage** : Chaque caisse doit être équipée d'un anneau de remorquage à l'avant **et** à l'arrière afin de pouvoir être tractée au départ de chaque manche (l'anneau arrière servira à accrocher une autre caisse pour remonter les véhicules « à la queue leu-leu »).
- **Équipement des participants** : Le port du casque de type « moto » (casque de vélo interdit) et de chaussures fermées est **OBLIGATOIRE**. Le port de gants et de pantalon est **très vivement recommandé**.
- **Sécurité** : Les matériaux utilisés ne doivent pas représenter de danger pour l'équipage et le public (exemple : morceaux de tôle ou autre).
- **LES FREINS SONT OBLIGATOIRES ET DOIVENT ÊTRE EFFICACES**, ils seront validés par les organisateurs (des patins sur roues ou sur le sol peuvent convenir).
- **Pilote(s) et équipier(s)** : Équipes de 1 à 4 personnes. La course est donc ouverte à tous mais **pour les enfants de moins de 12 ans, il sera indispensable qu'ils soient accompagnés et sous la responsabilité d'une personne majeure**.
- **Inscription** : **L'inscription est GRATUITE par véhicule**.



REGLEMENT DE LA COURSE DE CAISSES A SAVON

DU 30 JUIN 2019 A DAMPARIS

www.asduvolant.fr

Conditions et règlements officiels mai-2019 (suite)

ART 2. HOMOLOGATION

Un dossard avec votre numéro de caisse à savon vous sera attribué par les organisateurs avant le départ de la course. Les constructions qui ne seront pas jugées fiables (sécurisées) au départ et au fur et à mesure des descentes seront refusées par les organisateurs.

Pour info : A la demande des coureurs et dans la mesure du possible, les véhicules peuvent être vus par les organisateurs au plus tard 1 semaine avant la course (pour que les coureurs aient le temps de faire les modifications nécessaires en cas de non-conformité).

ART 3. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Toute demande de renseignements et les inscriptions doivent se faire auprès de :

- Monsieur Jean-Pierre JOBARD, 2 Ter rue des longues fins, 39500 DAMPARIS
Trésorier de l'association.
Tel : **03 84 81 11 26**
ou
- Monsieur Florian SAUCE, 20 rue des longues fins, 39500 DAMPARIS
Vice-président de l'association. Tel : **03 84 71 84 16** ou **06 43 19 37 44**

Attention : Le nombre d'inscriptions de véhicules peut être limité pour des raisons de sécurité ou de forte demande.

Validez votre inscription au plus vite (paiement + bulletin d'inscription + autorisation(s) parentale(s) ci-après).

Rappel important : L'inscription est **gratuite**. Vous devez obligatoirement renseigner toutes les informations nécessaires pour que cette dernière soit validée.

ART 4. DEROULEMENT

Les participants s'élancent un par un sur une piste sécurisée. La course se déroulera en plusieurs manches (nombre de manches au prorata du nombre de véhicules). **Les organisateurs se réservent le droit de disqualifier une caisse qui ne serait pas jugée fiable au fur et à mesure de l'avancement des manches.**

Un classement sera effectué en fonction de la créativité et de l'originalité des véhicules. Un autre classement sera effectué en fonction des temps additionnés des manches qui seront toutes chronométrées. Le parcours sera présenté aux concurrents avant le départ de la course.



REGLEMENT DE LA COURSE DE CAISSES A SAVON

DU 30 JUIN 2019 A DAMPARIS

www.asduvolant.fr

Conditions et règlements officiels mai-2019 (suite)

ART 5. RESPONSABILITE

L'association « Les as du volant » décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident au cours de cette manifestation. Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité et ne pourront être tenus pour responsables de quelconque accident survenu aux participants et/ou au public (**Assurance = responsabilité civile de chacun**).

Chaque participant est tenu de signer le présent règlement et s'engage ainsi à le respecter.

<i>Nom et prénom du « chef d'équipage » ou pilote</i>	<i>Signature et n°de tel (obligatoire)</i>
<i>Nom, prénom et âge du 1er équipier</i>	<i>Signature</i>
<i>Nom, prénom et âge du 2ème équipier</i>	<i>Signature</i>
<i>Nom, prénom et âge du 3ème équipier</i>	<i>Signature</i>



REGLEMENT DE LA COURSE DE CAISSES A SAVON

DU 30 JUIN 2019 A DAMPARIS

www.asduvolant.fr

Conditions et règlements officiels mai-2019 (suite)

Pour les mineurs, leur représentant légal doit **OBLIGATOIREMENT** compléter et signer l'autorisation ci-dessous (une par mineur).

PARTICIPATION OFFICIELLE	
ENFANT N°1	
<p>Je soussigné(e), Mme/M.....,représentant légal de l'enfant....., l'autorise à participer à la course de "caisses à savon" organisée le 30 Juin 2019 à DAMPARIS par l'association "Les as du volant". Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course et déclare l'accepter. Je m'engage à ne pas mettre en cause la responsabilité des organisateurs de la manifestation et n'engagerai aucune poursuite judiciaire à leur encontre si quelque incident ou accident devait mettre en cause mon enfant.</p>	
Fait à DAMPARIS le :	Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

PARTICIPATION OFFICIELLE	
ENFANT N°2	
<p>Je soussigné(e), Mme/M.....,représentant légal de l'enfant....., l'autorise à participer à la course de "caisses à savon" organisée le 30 Juin 2019 à DAMPARIS par l'association "Les as du volant". Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course et déclare l'accepter. Je m'engage à ne pas mettre en cause la responsabilité des organisateurs de la manifestation et n'engagerai aucune poursuite judiciaire à leur encontre si quelque incident ou accident devait mettre en cause mon enfant.</p>	
Fait à DAMPARIS le :	Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"



REGLEMENT DE LA COURSE DE CAISSES A SAVON

DU 30 JUIN 2019 A DAMPARIS

www.asduvolant.fr

Conditions et règlements officiels mai-2019 (suite)

Pour les mineurs, leur représentant légal doit **OBLIGATOIREMENT** compléter et signer l'autorisation ci-dessous (une par mineur).

PARTICIPATION OFFICIELLE	
ENFANT N°3	
<p>Je soussigné(e), Mme/M.....,représentant légal de l'enfant....., l'autorise à participer à la course de "caisses à savon" organisée le 30 Juin 2019 à DAMPARIS par l'association "Les as du volant". Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course et déclare l'accepter. Je m'engage à ne pas mettre en cause la responsabilité des organisateurs de la manifestation et n'engagerai aucune poursuite judiciaire à leur encontre si quelque incident ou accident devait mettre en cause mon enfant.</p>	
Fait à DAMPARIS le :	Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

PARTICIPATION OFFICIELLE	
ENFANT N°4	
<p>Je soussigné(e), Mme/M.....,représentant légal de l'enfant....., l'autorise à participer à la course de "caisses à savon" organisée le 30 Juin 2019 à DAMPARIS par l'association "Les as du volant". Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la course et déclare l'accepter. Je m'engage à ne pas mettre en cause la responsabilité des organisateurs de la manifestation et n'engagerai aucune poursuite judiciaire à leur encontre si quelque incident ou accident devait mettre en cause mon enfant.</p>	
Fait à DAMPARIS le :	Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"